



Villeneuve
Saint Georges

ANNEE 2015
7ème séance

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU 18 DECEMBRE 2015

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 18 décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, se sont réunis à 19h30 à la salle Malraux, 2 allée Henri Matisse, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, suite à la séance du 14 décembre 2015 à l'occasion de laquelle le quorum n'a pas été réuni.

ETAIENT PRÉSENTS

Daniel HENRY, Elsa BARDEAUX, Sylvie RICHTON, Yannick PILATTE, Guillaume POIRET, Nathalie DINNER, Christian JONCRET, Bénédicte BOUSSON-JANEAU, Marema GAYE, Jean-Pierre DAVIDÉ, Maurice BELVA, José GRACIA, Sabah CABELLO-SANCHEZ, Marc THIBERVILLE, Soazic DEBBACHE, Mohammed BEN YAKHLEF, Kalayarasi RAVIENDRANATHAN, Alexandre BOYER, Mubbashar KHOKHAR, Nadia BEN MOUSSA, Stéphanie ALEXANDRE, Michel FAISSE, Pierre MAILLOCHON, Marie-Christine PEYNOT, Jean-Paul ESPINAR, Philippe GAUDIN, Jocelyne LAVOCAT, Anastasia MARIE DE FICQUELMONT.

ABSENTS REPRESENTÉS

Sylvie ALTMAN a donné procuration à Daniel HENRY
Laurent DUTHEIL a donné procuration à Guillaume POIRET
Charles KNOPFER a donné procuration à Marema GAYE
Omar CHERIGUENE a donné procuration à Nathalie DINNER
Mariam DOUMBIA a donné procuration à Marc THIBERVILLE
Insaf CHEBAANE a donné procuration à Nadia BEN MOUSSA
Julia MORO a donné procuration à Elsa BARDEAUX
Dominique JOLY a donné procuration à Jean-Paul ESPINAR
Kristell NIASME a donné procuration à Philippe GAUDIN

ABSENTS NON REPRESENTÉS

Birol BIYIK
Imen GUEDDA

PARTICIPAIENT A LA RÉUNION

M. Manuel MENAL, Directeur général des services
Mme Isabelle LEPERCQ, Directeur général adjoint des services
Mme Fadila SAÏDI, Collaboratrice de Cabinet
M. Gregory GEMINEL, Collaborateur de groupe

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme Stéphanie ALEXANDRE** a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée. **M Manuel MENAL**, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, **Stéphanie ALEXANDRE**, Secrétaire de Séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Élection des délégués de la commune de Villeneuve-Saint-Georges au sein du conseil métropolitain et du conseil de territoire.

Le conseil municipal,

Procède à l'attribution du siège de conseiller métropolitain à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne selon les modalités prévues à l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales qui donne les résultats suivants :

	Nombre de votes obtenus
Liste des groupes de la majorité municipale	28
Liste « Villeneuve tous unis c'est le moment »	4
Liste de Birol BIYIK	2
Bulletins blancs ou nuls	3
Total des votes	37

En conséquence est élu en tant que conseiller métropolitain:

Mandat	Candidat élu
Conseiller métropolitain	Sylvie ALTMAN

Procède à l'attribution des 4 sièges de conseillers territoriaux supplémentaires à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne selon les modalités prévues à l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales qui donne les résultats suivants :

	Nombre de votes obtenus
Liste des groupes de la majorité municipale	26
Liste « Villeneuve tous unis c'est le moment »	1
Liste de Birol BIYIK	1
Liste « Agir pour Villeneuve »	8
Bulletins blancs ou nuls	0
Total des votes	36

En conséquence sont élus en tant que conseillers de territoire supplémentaires :

Mandat	Candidat élu
Conseiller de territoire	Nathalie DIINER
Conseiller de territoire	Alexandre BOYER
Conseiller de territoire	Stéphanie ALEXANDRE
Conseiller de territoire	Philippe GAUDIN

2. Modalités d'organisation du transfert de compétences au profit du territoire T12

Le conseil municipal,

Par 28 voix pour,

**Anastasia MARIE DE FICQUELMONT ayant voté contre,
Michel FAISSE, Pierre MAILLOCHON, Marie-Christine PEYNOT, Jean-Paul ESPINAR (pour son compte et celui de Dominique JOLY), Philippe GAUDIN (pour son compte et celui de Kristell NIASME), Jocelyne LAVOCAT s'étant abstenus**

Autorise le Maire à signer avec l'établissement public territorial T12 des conventions de gestion permettant à la commune d'exercer pour le compte de l'EPT, et à titre temporaire et dans les conditions actuelles, les compétences transférées suivantes:

- Politique de la Ville
- Assainissement et eau
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Plan Local d'Urbanisme

Demande à l'établissement public territorial T12 de poursuivre la procédure de révision du Plan local d'urbanisme engagée par la commune.

LEVEE DE SEANCE A 20h25